

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 février 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt six février deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 février 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Dominique ADENOT, Odile VIGNAL, Havva ISIK, Nicole BARBIN, Claudine LAFAYE, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s :

Carole COURTIAL, Chantal MERCIER-COURTY, Bruno SLAMA

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

*Monsieur Thierry ORLIAGUET donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance après la question n°2
Madame Pascaline BIDOUNG, qui avait donné pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT, est présente à partir de la question n°5.
Monsieur René MAYOT, qui avait donné pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER est présent à partir de la question n°5.*

Interruption de séance de 21 h 25 à 21 h 45.

A partir de la question n°7, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 45

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

La Ville est sollicitée pour l'obtention de subventions exceptionnelles par des associations clermontoises et des comités pour l'organisation de manifestations sportives.

Le crédit disponible au BP 2009 s'élève à 50 000 €

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition ci-dessous :

Comité d'Auvergne de Lutte **3 000 €**

Ce comité organise la Coupe du Monde Lutte Gréco-Romaine à la Maison des Sports les 20 et 21 février 2009. Cette compétition regroupe les 8 meilleures nations de la lutte dont la France avec son équipe olympique menée par les frères Guénot.

La Région est sollicitée à hauteur de 60 000 €, le Conseil Général pour 30 000 € et Clermont Communauté pour 15 000 €.

Club d'Echecs Clermont-Ferrand Arvernes **500 €**

Ce club organise l'Open International d'Echecs au gymnase des Gravouses du 19 au 22 février 2009. Cette compétition a lieu chaque année et obtient un franc succès avec une centaine d'inscrits.

Subvention obtenue en 2008 : 500 €.

Stade Clermontois Natation **2 500 €**

Elle organise le 24^{ème} Meeting National Jeune les 9 & 10 mai 2009 à la piscine de Coubertin. Cette compétition, labellisée par la F.F de Natation, rassemble les poussins et benjamins nationaux venant de toute la France. 400 nageurs sont attendus

Subvention obtenue en 2008 : 2 500 €.

USAM Omnisports **12 000 €**

L'Union Sportive des Agents Municipaux souhaite participer aux Jeux Européens du Sport d'Entreprise qui aura lieu du 17 au 21 juin 2009 à Rovinj en Croatie. 62 compétiteurs et 4 accompagnateurs sont concernés : une équipe de football, 2 équipes de basket – féminine et masculine – une équipe d'athlétisme et de natation. En 2007, à Aalborg, les équipes de foot et de basket féminin étaient finalistes, plusieurs médailles en athlétisme étaient attribuées à nos athlètes. Une participation de 200 € par athlète est sollicitée en raison du refus du CASC de participer aux frais de déplacement prévu en bus.

USAM – Moto **1 000 €**

La section Moto souhaite participer à diverses courses de cross organisées par la Ligue d'Auvergne avec une équipe de 5 pilotes et une équipe d'assistance de 10 personnes.

Subvention obtenue en 2008 : 1 000 €.

Comité Bouliste Départemental du PDD**1 500 €**

Les boulistes organisent leur traditionnel « Grand Prix de la Ville de Clermont-Ferrand » le 10 mai 2009 sur la place des Bughes. Environ 200 boulistes sont attendus.

Subvention obtenue en 2008 : 1 500 €

Stade Clermontois – Section Escrime**1 500 €**

Cette section organise une épreuve du Circuit National Fleuret Masculin senior au stadium Jean-Pellez le 17 mai 2009. Cette année, le club a invité des délégations africaines qui ne peuvent aller disputer la Coupe du Monde qui a lieu en même temps à Séoul.

Subvention obtenue en 2008 : 1 500 €

Stade Clermontois – Section Tennis**4 500 €**

La section Tennis organise le 13ème Tournoi International Junior au stade Philippe-Marcombes du 16 au 23 août 2009. Une centaine de joueurs sont attendus.

Subvention obtenue en 2008 : 4 500 €

Sport Pétanque Promotion**3 000 €**

Cette société de pétanque a planifié la 15ème édition du National Pétanque sur la place des Bughes du 11 au 14 juin 2009.

Subvention obtenue en 2008 : 3 000 €

ASM – Section Boxe**10 000 €**

Cette section a organisé la finale du Championnat de France d'Ismael EL Massoudi le vendredi 4 novembre au Cosoc de l'ASM.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 mars 2009

Le Maire,

Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE